



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

On nous demande notre avis sur le travail du dimanche...

Après l'épisode des 49-3 pour passer en force la loi Macron, bel exemple de démocratie, le Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique et le Ministre supplétif du travail demandent l'avis aux organisations syndicales sur la remise en cause de la démocratie pour la généralisation du travail le dimanche.

Les nouvelles Zones Touristiques Internationales (ZTI) viennent contrer la décision du Conseil de Paris de ne pas augmenter les zones touristiques. La souveraineté de la commune est bafouée pour ouvrir les magasins dans une douzaine de quartiers parisiens. Des villes de province sont aussi envisagées, comme Nice, Cannes et Deauville. Le reste viendra demain.

Mais aussi, un avis est demandé pour les gares parisiennes, ainsi qu'en province pour Lyon, Marseille, Bordeaux, Avignon, Nice et Montpellier.

Cette loi n'a plus rien à voir avec le Repos Dominical, mais c'est bien une loi sur le travail du dimanche généralisé.

FO reste opposée à la fragilisation de l'emploi et la précarisation par l'ouverture des magasins le dimanche qui provoque des distorsions de concurrence énorme.

FO défend les valeurs républicaines et ne peut accepter la remise en cause de la démocratie, en particulier quand c'est pour détruire une conquête sociale comme le Repos Dominical.

Paris, le 18 août 2015

Contact :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce
Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24



54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 📠 : 01.48.01.91.98
Courriel : commerce@fecfo.fr